

LE CASTÉRA ÉLABORATION DU PLU



PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES

ZOOM SUR LE PADD

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables est un document simple et concis qui donne une information claire et non-technique sur le projet de la commune. Il s'agit de la pièce centrale du PLU qui ne pourra pas être modifiée au cours de la vie du PLU. Il exprime une vision à long terme du développement communal, répondant aux enjeux et aux besoins du territoire.

En bref ...

- Il exprime le projet de territoire à horizon d'une dizaine d'années.
- Il traduit l'ambition des élus et permet d'afficher des actions volontaristes et qualitatives. Il vise à préserver l'identité et le caractère rural de la commune de plusieurs manières : en valorisant son patrimoine et son paysage agricole, en maîtrisant sa croissance démographique, en préservant l'environnement ainsi que le cadre de vie.



AXE 1 : UN TERRITOIRE RURAL ET DURABLE

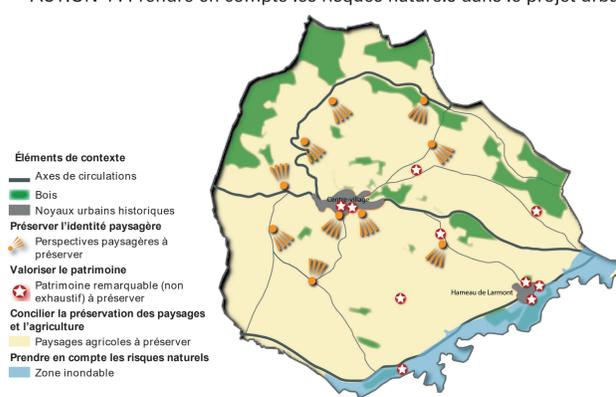
PROTEGER L'IDENTITE ET LES FONCTIONS NATURELLES ET ECOLOGIQUES DU CASTERA

- ACTION 1 : Préserver les composantes locales de la Trame Verte et Bleue
- ACTION 2 : Limiter l'impact de l'urbanisation sur les milieux naturels
- ACTION 3 : Accompagner le développement des énergies renouvelables



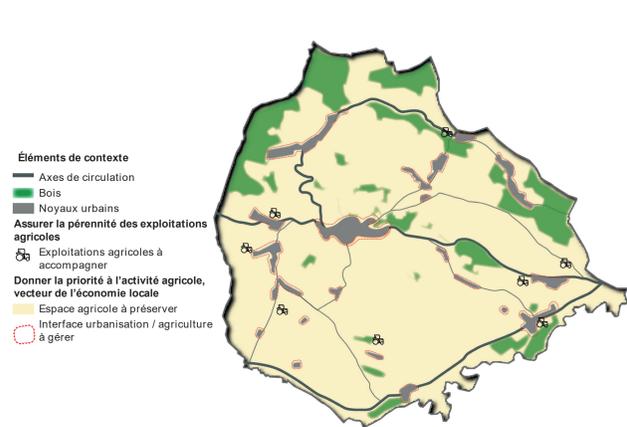
VALORISER LES RICHESSES PATRIMONIALES ET PAYSAGERES

- ACTION 1 : Préserver l'identité paysagère du territoire
- ACTION 2 : Valoriser et conserver les éléments de patrimoine
- ACTION 3 : Concilier la préservation des paysages et l'agriculture
- ACTION 4 : Prendre en compte les risques naturels dans le projet urbain



AFFIRMER LA VOCATION AGRICOLE DU TERRITOIRE

- ACTION 1 : Assurer la pérennité des exploitations agricoles
- ACTION 2 : Donner la priorité à l'activité agricole, vecteur de l'économie locale



AXE 2 : UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET DYNAMIQUE

CONFORTER LA TRAME URBAINE DU CASTERA

- ACTION 1 : Proposer le déploiement d'une offre de logements plurielle et économe en foncier
- ACTION 2 : Développer l'urbanisation tout en préservant l'armature urbaine traditionnelle

PERMETTRE UNE MEILLEURE ATTRACTIVITE ECONOMIQUE DU TERRITOIRE

- ACTION 1 : Identifier une stratégie économique adaptée
- ACTION 2 : Diversifier l'économie locale
- ACTION 3 : Accompagner les démarches locales

DEVELOPPER DES OUTILS AMELIORANT LA QUALITE DE VIE SUR LE TERRITOIRE ET FAVORISANT LE LIEN SOCIAL

- ACTION 1 : Favoriser la mobilité sur le territoire
- ACTION 2 : Adapter l'offre d'équipements pour répondre aux besoins présents et futurs

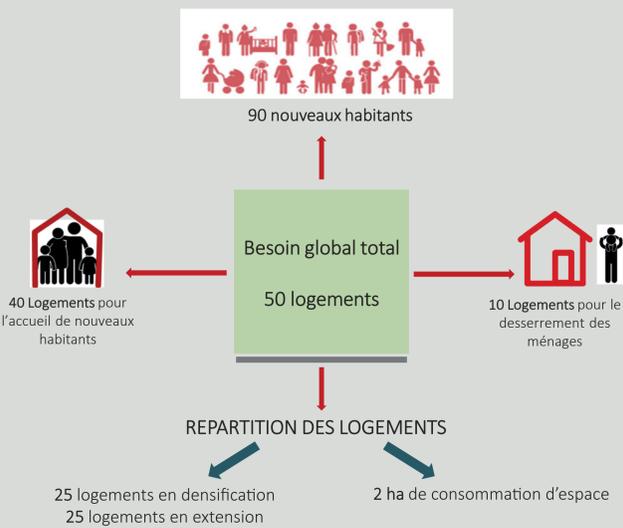
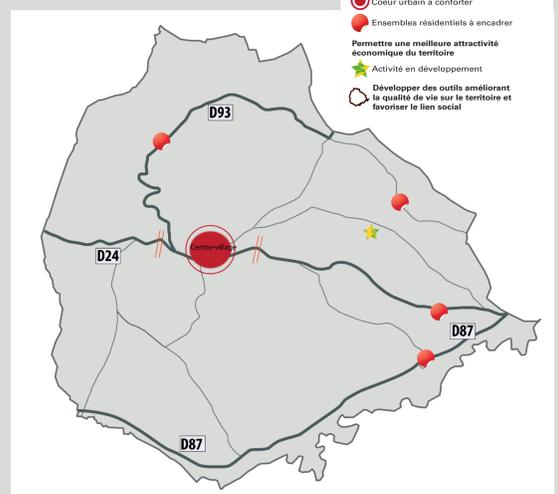
Éléments de contexte

- Axes de circulation
- Développer l'urbanisation tout en préservant l'armature urbaine traditionnelle
- Entrée de ville à qualifier
- Coeur urbain à conforter
- Ensembles résidentiels à encadrer

Permettre une meilleure attractivité économique du territoire

- Activité en développement

Développer des outils améliorant la qualité de vie sur le territoire et favoriser le lien social



LES GRANDES ETAPES DE L'ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

